



Rapport de la présidente provinciale

Janvier 2023

Chers membres,

J'espère que vous avez eu le temps de vous reposer pendant la période des fêtes et que l'année 2023 nous permettra à tous de retrouver une normale plus normale!

Je tiens à profiter de cette occasion pour remercier tous les membres des comités répondants d'escadron (CRE) et des comités régionaux pour le travail incroyable qu'ils ont accompli au cours des dernières années malgré les défis importants posés par la pandémie et les restrictions subséquentes.

Ce document est le premier de mes rapports trimestriels. Déjà trois mois se sont écoulés depuis l'élection du Conseil d'administration (CA) du Comité provincial du Québec et de la vallée de l'Outaouais (CPQVO). Mon objectif est de lever le voile sur certaines des activités et des responsabilités du CA et de la Permanence et de vous donner une mise à jour des dossiers qui vous intéresse. J'espère aussi que ce rapport formera un point de départ pour un dialogue avec les membres de toutes les régions du Québec et de la vallée de l'Outaouais.

Je reconnais que nous avons de nombreux défis à relever au sortir de la pandémie de Covid, notamment pour rebâtir les CRE et les comités régionaux, pour renforcer les relations avec nos partenaires et pour développer plus de transparence au sein du CPQVO.

Un début de retour à la normale

Une [mise à jour à notre politique concernant la Covid](#) a été annoncée afin d'assouplir les mesures sanitaires requises au sein du CPQVO. Des activités qui avaient été interrompues pendant la pandémie recommencent tranquillement. La loterie des cadets de l'air a été lancée cette année. Son nouveau nom reflète la réalité post-pandémique, l'augmentation marquée du prix des automobiles et un nombre réduit de billets disponibles ont enlevé la partie « auto » de L'Auto-cadet. De plus, la compétition provinciale d'art oratoire aura lieu en présentiel en avril; la compétition nationale restera toutefois en format virtuel.

Rencontre stratégique

Le CA a tenu une rencontre stratégique cette année, pour nous aider à identifier les priorités du CPQVO. Cette rencontre nous a permis de réviser nos missions, vision et valeurs, ce qui était nécessaire puisque la Ligue des cadets de l'Air du Canada (LCAC) vient de réviser les siennes dans le cadre d'une révision plus large de ses politiques, procédures et règlements.

Mission : Promouvoir et encourager les jeunes du Québec et de la vallée de l'Outaouais à acquérir et maintenir un intérêt dans les domaines du leadership, de l'aviation et de la citoyenneté, en partenariat avec les Forces armées canadiennes et la communauté.

Vision : Une organisation civile progressive axée sur l'excellence à l'appui de ses membres et du programme des cadets de l'air.

Valeurs : L'intégrité, le respect, l'inclusivité, l'engagement, le travail d'équipe et l'amélioration continue.

Le [rapport de la rencontre stratégique](#) est maintenant disponible sur notre intranet. Cette rencontre représente la première étape dans l'élaboration d'un plan stratégique qui devra établir des initiatives précises avec des dates butoirs pour atteindre des résultats précis.

Priorités immédiates

Il existe beaucoup de dossiers qui méritent de l'attention, mais certains sont plus pressants que les autres. Nous avons besoin de **recruter** de nouveaux bénévoles à tous les paliers de notre organisation et d'offrir la **formation** essentielle à leurs rôles. Le CA a entamé la révision des descriptions de tâches et notre administrateur du dossier formation travaille en collaboration avec plusieurs coordonnateurs pour élaborer des formations et une stratégie pour les offrir sur l'ensemble de son territoire. Similairement, notre administrateur du dossier financement travaille en consultation avec plusieurs personnes-ressources pour élaborer des stratégies précises de **financement**. Plus de nouvelles concernant ces dossiers vous seront communiquées au cours des prochains mois.

Nous voulons surtout nous assurer que nous répondons à vos besoins et à vos attentes.

La division des responsabilités au sein du CPQVO

Le CPQVO est un organisme à but non lucratif, incorporé selon les lois de la province de Québec, et dirigé par un CA élu lors de l'Assemblée générale annuelle. Le CA est responsable de s'assurer que le CPQVO respecte et réalise sa mission et respecte les lois applicables et les exigences nationales. Le CA embauche le directeur général, qui est responsable d'engager ses employés. Le CA gère les affaires financières du CPQVO en établissant un budget, mais c'est le directeur général qui gère les finances du CPQVO au quotidien, en fonction du budget approuvé par le CA.

La **Permanence** est composée du **directeur général** et de son équipe de trois employés. La Permanence a plusieurs priorités, notamment de répondre aux demandes et aux questions des membres, d'assurer le filtrage de nos membres, de veiller à l'organisation de la loterie, de gérer les documents des CRE (ex., ACC-9, assurances) et de maintenir la liaison avec le bureau national et avec nos partenaires, y compris l'Unité régionale de soutien aux cadets (Est) (URSC-E). Une autre priorité de la Permanence cette année est la numérisation des archives du CPQVO qui représentent 80 années d'histoire et de bénévoles.

URSC-E

Il est essentiel de maintenir une relation étroite avec notre partenaire militaire. Les présidents provinciaux du Québec des trois ligues (Marine, Armée et Air) participent à des réunions mensuelles avec le commandant et le commandant adjoint de l'URSC-E. La communication ne se limite jamais à ces réunions mensuelles. Je suis heureuse de signaler qu'au cours des derniers mois, j'ai pu soulever des préoccupations directement auprès du commandant et participer à des discussions constructives au besoin.

La Ligue des cadets de l'Air du Canada - Le bureau national

Chaque comité provincial a une entente d'affiliation avec la LCAC. Cette entente décrit les rôles et obligations des deux parties. Par exemple, la LCAC maintient des listes à jour de la remise des ACC-9 et des rapports à l'Agence du revenu du Canada. Les présidents des comités provinciaux participent à des réunions mensuelles avec la LCAC pour discuter des nouveaux développements et faire des mises à jour. La communication entre la LCAC et le CPQVO ne se limite pas à ces réunions mensuelles.

La LCAC a créé plusieurs comités, auxquels participent des membres du CA provincial et (ou) de la Permanence. Il s'agit notamment des comités chargés de l'aviation, de la gestion des risques, de la communication, du filtrage et de l'art oratoire.

Cadets et Rangers juniors canadiens

Vous avez peut-être entendu et lu qu'il y a beaucoup de discussions et de consultations en cours à tous les niveaux de l'organisation en ce qui concerne le [recadrage](#) du programme des cadets. Le groupe de travail pour le recadrage comprend des représentants de la LCAC, ce qui donne l'occasion de fournir des commentaires. Entre autres, des discussions sont en cours pour réviser le programme des planeurs. Le contrat actuel ne répond pas aux normes du Conseil du Trésor fédéral et un nouveau contrat doit être négocié et mis en place. La première étape pour résoudre ce problème sera de mettre en place des contrats de location entre la LCAC et chacun des comités provinciaux pour l'utilisation des planeurs et des avions-remorqueurs qu'ils possèdent. Il est important de noter que tout contrat avec le CPQVO comporte des considérations supplémentaires liées au cadre législatif unique de la province de Québec.

Qu'en pensez-vous?

Vous avez des commentaires, des suggestions ou des questions? Mon prochain rapport trimestriel sera disponible en début avril.

Marie Christine Lalonde

**Présidente du conseil d'administration
Comité provincial - Québec et Vallée de l'Outaouais
Ligue des cadets de l'Air du Canada**